

Washington DC, le 8 septembre 2008

Monsieur le Sénateur,

En tant que gardiens de la démocratie, les journalistes doivent être protégés partout dans le monde, mais également aux Etats-Unis, où la liberté d'expression est en théorie un droit inaliénable protégé par la constitution, et un exemple pour d'autres pays. Tel n'est pas le cas actuellement, loin s'en faut.

Les Etats-Unis se classent 48^e sur 168 dans le classement mondial de la liberté de la presse 2007 établi par Reporters sans frontières. Ils figurent encore parmi les pays où cette liberté est « satisfaisante », mais pas à une place justifiant son rôle de leader en la matière. Cette situation est inacceptable. Le classement 2008 sera publié mi-octobre.

Nous vous adressons ce courrier afin d'obtenir votre promesse de mieux protéger la liberté de la presse.

Nous vous demandons de vous engager à condamner les actes d'agressions contre les journalistes et de lutter contre l'impunité dont bénéficient ceux qui les commettent, de protéger les sources des journalistes et de faire en sorte que les reporters puissent remplir leur tâche sans craindre la détention arbitraire dans les zones où les forces de sécurité américaines sont présentes, comme l'Irak et l'Afghanistan. Nous vous demandons de promettre d'assurer un meilleur accès du public à diverses sources d'information et à préserver la neutralité d'Internet.

Nous joignons a cette lettre un court rapport détaillant les principaux problèmes liés à la liberté de la presse aux Etats-Unis, ainsi qu'une liste de questions destinée a faire savoir aux Américains comment vous comptez améliorer leur droit a être informés.

Nous espérons que votre gouvernement renoncera aux pratiques de secret et d'ambiguïté qui ont entravé la liberté de la presse sous le gouvernement actuel. Nous espérons en outre que le prochain président des Etats-Unis fournira les efforts diplomatiques nécessaires pour défendre la liberté de la presse et dénoncer partout les attaques dont elle est l'objet, que celles-ci soient le fait de ses alliés comme de ses rivaux.

Respectueusement,



Lucie Morillon
Représentante à Washington
Reporters Without Borders USA
Tel : (202) 256-5613
Email : lucie.morillon@rsf.org



Robert Menard
Secrétaire général
Reporters sans frontières
Tel : +33 1 44 83 84 84
Email : direction@rsf.org

QUESTIONS AUX CANDIDATS

A L'ELECTION PRESIDENTIELLE AMERICAINE DE 2008

Reporters sans frontières vous adresse aujourd'hui ce courrier, en tant que candidat à l'élection présidentielle, pour vous demander de vous engager à mieux protéger la liberté de la presse à l'avenir. Nous vous enjoignons de participer à la lutte contre l'impunité dans l'assassinat d'un reporter américain, de protéger les sources des journalistes et de faire en sorte que les reporters puissent remplir leur tâche sans craindre la détention arbitraire dans les zones où les forces de sécurité américaines sont présentes, comme l'Irak et l'Afghanistan. Notre organisation fait appel à votre vigilance quant au nombre restreint de groupes détenant les médias, à la libre circulation des informations sur Internet et à l'accès aux informations officielles.

L'ASSASSINAT D'UN JOURNALISTE AMERICAIN TOUJOURS IMPUNI

Les assassinats de journalistes sont très rares aux Etats-Unis. Pourtant Chauncey Bailey a été tué en raison de ses activités de journaliste. A cinquante-sept ans, le rédacteur en chef de l'*Oakland Post*, un leader reconnu de la communauté afro-américaine de Californie, a été abattu dans une rue d'Oakland le 2 août 2007, en plein jour.

Cinq jours plus tard, la police a arrêté Devaughndre Broussard, un jeune homme de dix-neuf ans employé par la société *Your Black Muslim Bakery* qui dirige un réseau de boulangeries, d'écoles et une entreprise de sécurité. M. Broussard a tout d'abord avoué avoir tué M. Bailey en raison de ses articles critiquant la société qui l'emploie. Puis il s'est rétracté et a plaidé non coupable lors de sa dernière audition, le 24 janvier. Son procès n'a pas encore eu lieu.

Les proches de Chauncey Bailey affirment qu'avant sa mort, il enquêtait sur la corruption de la police locale et sur *Your Black Muslim Bakery*, ainsi que sur son fondateur et dirigeant Yusuf Bey IV, suspecté d'être impliqué dans des affaires de racket, de meurtre et de kidnapping. Ce dernier est le fils de l'un des dirigeants de l'organisation *Black Muslim*, mais sa propre organisation n'est pas affiliée à *Nation of Islam*.

M. Bailey aurait découvert que *Your Black Muslim Bakery* était en fait contrôlé par un gang. L'arme à feu qui l'a tué aurait déjà été utilisée par M. Bey. Certains articles de la presse ont évoqué l'existence de liens amicaux entre celui-ci et Derwin Longmire, l'officier de police chargé de l'enquête sur le meurtre de M. Bailey.

La justice américaine doit envoyer un signal fort à ceux qui veulent réduire les médias au silence et leur montrer que l'impunité ne sera plus de mise. Toutes les personnes impliquées dans le meurtre, qu'elles l'aient commis ou planifié, et toutes celles les protégeant doivent être traduites en justice. Cette affaire grave doit être retirée aux autorités locales et portée au niveau fédéral,

afin d'éviter tout parti pris, toute pression, tout conflit d'intérêt et de permettre une enquête approfondie et impartiale.

Question : Demanderez-vous au Ministre de la Justice des Etats-Unis de mener une enquête indépendante dans le meurtre de Chauncey Bailey ?

PROTECTION DES SOURCES

Ces dernières années, les journalistes américains ont été confrontés à des pressions de plus en plus importantes destinées à connaître leurs sources d'information. Le secret des sources, un des piliers du journalisme d'investigation, doit être respecté. Sinon, la capacité des médias à informer le public est remise en cause. Parmi les journalistes convoqués par des tribunaux fédéraux, plusieurs ont été condamnés à des amendes ou des peines de prison après avoir refusé de divulguer leurs sources :

- Judith Miller, du *New York Times* a été emprisonnée pendant douze semaines, tout comme le blogueur indépendant Josh Wolf, qui a passé 224 jours derrière les barreaux, la période d'emprisonnement la plus longue subie par un reporter américain pour refus de divulgation de ses sources.
-
- Jim Taricani, un journaliste du Rhode Island, a ainsi passé quelques mois en résidence surveillée fin 2004.
-
- Deux reporters du *San Francisco Chronicle*, Lance Williams et Mark Fainaru-Wada, et plus récemment, Toni Locy, de *USA Today*, ont été accusés d'outrage à magistrat et condamnés à de lourdes amendes pour avoir refusé de révéler leurs sources. La source des reporters du *San Francisco Chronicle* est finalement sortie de l'ombre et les poursuites ont été abandonnées. Cette affaire concernait le monde du sport et le dopage, et non pas la sécurité nationale, que le gouvernement actuel a abondamment invoquée pour découvrir les sources des journalistes et justifier l'espionnage des citoyens américains, en parfaite violation des libertés civiles.
- CBS est actuellement en procès contre le gouvernement afin de protéger son privilège de collecte d'informations et le correspondant du *Washington Times* Bill Gertz a récemment été traîné devant les tribunaux pour avoir refusé de divulguer ses sources.

L'espoir semblait pourtant permis à l'automne dernier, lorsque la Chambre des représentants a entériné le 16 octobre 2007, par 398 voix contre 21, la loi bouclier fédérale ou loi relative à la libre circulation de l'information. La Commission judiciaire du Sénat avait voté dans le même sens le 4 octobre, ratifiant **un projet de loi que vous avez soutenu [Barack Obama] OU un projet de loi que vous avez approuvé publiquement [John McCain]**. Vous savez que cette législation garantirait au niveau fédéral la confidentialité des sources des reporters. Trente-quatre Etats ont déjà adopté des lois protégeant les sources des journalistes. Nous saluons votre soutien à la proposition de loi, mais le 30 juillet, votre abstention a eu pour conséquence de ne pas lui permettre d'être soumise au vote de la Chambre haute. Des sénateurs républicains ont donc pu la bloquer en raison de leurs tentatives de focaliser l'attention du Congrès sur la législation relative à l'énergie. Le projet de loi pourrait être réexaminé au Sénat en septembre. Sinon, il faudra attendre le nouveau Congrès, en janvier 2009. Il est absolument nécessaire que cette législation soit adoptée le plus rapidement possible.

Question : Si vous êtes élu à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, œuvrerez-vous à la protection des sources des journalistes et à leur privilège de collecte d'informations en soutenant la proposition de loi-bouclier fédérale ? Inciterez-vous le Congrès à voter une loi comportant l'acceptation la plus large des informations protégées par le privilège des

reporters et des journalistes tels qu'ils sont définis dans le projet de loi du Sénat et de la Chambre des représentants ?

PROPRIETE DES MEDIAS

La concentration des medias se réduit à mesure que les restrictions en la matière diminuent et que de nouveaux conglomerats se développent. Ce phénomène limite la quantité et la diversité des informations disponibles, ce qui met en péril le droit des Américains à être bien informés.

En décembre 2007, la FCC (commission fédérale des communications) a assoupli les règles concernant la propriété de plusieurs types de médias. La réforme permet aux chaînes de télévision de posséder également des journaux dans les vingt plus grandes villes du pays, à condition que la ville en question soit déjà dotée d'au moins huit médias indépendants locaux. La FCC a défendu sa décision d'assouplir la réglementation en alléguant les problèmes financiers actuels de la presse. En mai 2008, le Sénat a cependant annulé cette décision, par une motion soutenue **par Barack Obama**. La motion attend désormais d'être votée à la Chambre des représentants.

Le Congrès semble prêt à comprendre que la décision de la FCC permettrait aux monopoles médiatiques de se concentrer, mettant en péril la diversité des médias et l'indépendance des journalistes. Avant même l'assouplissement de la réglementation, on avait déjà assisté à la fusion de grands médias avec d'autres sociétés (celle entre NBC-General Electric et ABC-Disney en est un exemple typique).

Reporters sans frontières craint que les monopoles médiatiques nuisent à l'indépendance des reporters et empêchent les citoyens de choisir leurs sources d'information.

Le danger est évident : lorsque de moins en moins de sociétés contrôlent une part croissante des médias, le choix des informations livrées au public se retrouve aux mains de quelques personnes. La fermeture de petits médias réduit la concurrence sur le terrain des idées, ne laissant que peu de latitude aux reporters de diffuser des points de vue minoritaires et éventuellement impopulaires et aux consommateurs de les recevoir. En fin de compte, les citoyens risquent de ne pas disposer des informations nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause. Si l'on ne s'attaque pas de front à ce problème, il pourrait mettre en péril l'indépendance des médias et l'accès à l'information.

Question pour Barack Obama : Vous avez soutenu la proposition d'annulation de la décision de la FCC d'assouplir la réglementation relative à la propriété des médias.

Si vous êtes élu à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, poursuivrez-vous votre lutte contre la concentration des médias et pour la protection d'une presse indépendante et diverse ?

Question pour John McCain : Votre position quant à la propriété des médias n'est pas claire.

Si vous êtes élu à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, clarifierez-vous votre position et vous engagerez-vous à protéger un ensemble de médias libres, indépendants et divers ?

SITUATION DES JOURNALISTES DANS LES ZONES CONTROLEES PAR L'ARMEE AMERICAINE

Le traitement réservé aux journalistes travaillant dans des zones dangereuses contrôlées par l'armée américaine ou dans lesquelles elle est présente, comme l'Irak et l'Afghanistan, est déplorable. Des professionnels des médias sont toujours la cible de groupes d'insurgés. Des centaines d'entre eux ont été kidnappés ou tués en Irak et en Afghanistan depuis 2001. L'armée américaine n'a pas pris les mesures appropriées pour protéger ces journalistes et fait même parfois partie du problème.

En Irak, au moins 72 journalistes ont été détenus par l'armée américaine, dont beaucoup pendant des mois sans explication.

- Le cameraman de CBS Abdul Ameer Younis Hussein est ainsi resté au centre de détention de Camp Bucca et à la prison d'Abu Ghraib pendant un an.
- Cyrus Kar, un documentariste américain d'origine iranienne, et Farshid Faraji, son cameraman iranien, ont été retenus 55 jours sur une base américaine en Irak, avant d'être relâchés eux aussi, sans inculpation.
- Le reporter d'*Associated Press* Bilal Hussein a été arrêté le 12 avril 2006 et détenu plus de deux ans avant que toutes les poursuites à son encontre ne soient abandonnées.
- Le cameraman d'*Associated Press* Ahmed Nouri Raziak a été relâché le 25 août, après avoir passé 80 jours dans la base militaire américaine de Camp Cropper. Les autorités américaines ont refusé de justifier son arrestation, invoquant simplement des raisons de « sécurité ».

En Afghanistan, les agissements de l'armée américaine vis-à-vis des reporters sont similaires. Les premiers incidents impliquant des reporters molestés ou arrêtés remontent à 2001.

- En 2002, des soldats américains ont menacé, arme au poing, Doug Struck, correspondant du *Washington Post*.
- Les journalistes afghans et étrangers sont souvent sommés de ne pas filmer les activités des forces de la coalition internationale.
- Jawed Ahmad, contributeur afghan à la chaîne de télévision canadienne CTV, est toujours détenu par l'armée américaine et ce, depuis le 2 novembre 2007, sur la base aérienne de Bagram. Il faisait tout simplement son travail de journaliste. Il doit être relâché au plus vite si aucune preuve de ses prétendues activités de « combattant ennemi » ne peut être avancée.

Nous comprenons certes la nécessité de prendre toutes les précautions en temps de guerre, mais les accusations contre des reporters locaux suspectés de terrorisme ne peuvent pas être prises à la légère. Elles proviennent trop souvent de l'ignorance des règles de la collecte d'informations. Il est impératif que les forces américaines présentes en Irak comme en Afghanistan comprennent que les journalistes et les reporters doivent être autorisés à faire leur travail.

Nous demandons en outre aux Etats-Unis d'Amérique de faire davantage d'efforts diplomatiques dans ces pays afin de défendre plus activement la liberté de la presse, à commencer par celle des femmes reporters en Afghanistan et par la lutte contre l'impunité dont jouissent les assassins de reporters en Irak.

Une dizaine de femmes journalistes ont été attaquées dans la seule province afghane d'Herat ces derniers mois. Trois d'entre elles ont reçu des coups de téléphone anonymes les menaçant de mort au début de l'année à Mazar-i-Sharif. L'un de ces mystérieux interlocuteurs a dit : « Pourquoi travaillez-vous avec les Américains ? Faites attention, on va vous tuer. » Les

femmes travaillant dans les médias ne sont hélas pas les cibles des seuls Talibans. Les extrémistes religieux, les seigneurs de guerre et les politiciens locaux nourrissent ce climat de peur, destiné à marginaliser les femmes dans la société afghane.

Nous vous demandons également d'utiliser les rouages diplomatiques nécessaires pour soulever le cas du journaliste afghan Sayed Perwiz Kambakhsh, âgé de vingt-trois ans, collaborant au magazine *Jahan-e Naw* et condamné à mort pour blasphème voilà six mois, malgré les preuves de son innocence.

Au moins 217 journalistes et assistants ont été tués en Irak depuis mars 2003. Reporters sans frontières a demandé aux autorités de **mettre en place un groupe de travail spécial pour enquêter sur les crimes commis contre des journalistes**. Elles ne sont pas actuellement à même de protéger les reporters et certains meurtres précédés de menaces de mort auraient probablement pu être évités. Les Etats-Unis doivent faire pression sur les autorités irakiennes pour les inciter à créer ce groupe de travail dès que possible.

Question : Si vous êtes élu à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, ferez-vous en sorte que l'armée américaine cesse de détenir arbitrairement des journalistes dans les zones qu'elle contrôle et permette une couverture médiatique aussi ouverte et large que possible ? Userez-vous de votre influence auprès des gouvernements de ces pays pour les inciter à promouvoir la liberté de la presse ?

NEUTRALITE SUR INTERNET

Reporters sans frontières s'inquiète de l'égalité d'accès à l'information sur Internet et soutient les efforts visant à y préserver la neutralité. Les obstacles à la liberté sur Internet doivent être levés.

La pratique consistant à faire payer l'accès selon la vitesse de connexion à Internet nuit au droit à l'information. Dans une société démocratique, il est injuste que des citoyens reçoivent l'information selon une tarification discriminatoire en limitant l'accès par des critères financiers. La neutralité, qui est le concept fondamental faisant d'Internet un forum ouvert, doit être protégée.

La proposition de loi relative à la protection de la liberté sur Internet, soutenue par le député Edward Markey, qui avait déjà défendu la loi de 2006 relative à la neutralité des réseaux, est actuellement en débat à la Chambre des représentants. Une proposition de loi similaire, soutenue par Barack Obama, a été soumise en janvier 2007 à la Commission du Sénat chargée du commerce. Cette proposition de loi tente de trouver le juste équilibre entre la nécessité d'un accès entièrement libre à Internet et celle d'en protéger les utilisateurs contre ses contenus dangereux. Elle garantirait que la FCC offre des procédures d'évaluation et de réglementation pour que les fournisseurs de réseau n'interviennent pas dans les contenus d'Internet.

La loi n'en est qu'à ses débuts et ses définitions demeurent vagues. Dans le paragraphe 12(1), le projet de loi de la Chambre des représentants préconise ainsi « le maintien de la liberté d'utilisation, à des fins légales, des réseaux de télécommunication à large bande, y compris Internet, sans interférence injustifiée ni discrimination des opérateurs de réseau, conformément à la politique et l'histoire d'Internet, ainsi que ce qu'en attendent les utilisateurs depuis sa création ». Le texte doit préciser ce qu'il entend par « fins légales » et « interférence injustifiée » par les fournisseurs de réseau ou indiquer si un tribunal ou la FCC doit interpréter ces expressions au cas par cas. Une définition plus précise de ces expressions ou la désignation d'une entité chargée d'interpréter la loi permettrait d'éviter d'éventuels malentendus et de prendre des décisions fondées sur des intérêts politiques.

Question pour Barack Obama : Vous avez soutenu au Sénat la loi relative à la protection de la liberté sur Internet. Dans la partie technologie de votre programme, vous avez défendu les règles de neutralité d'Internet qui en garantissent un accès libre de toute pratique discriminatoire fondée sur une tarification.

Si vous êtes élu, comment allez-vous mettre en œuvre votre vision d'un accès réellement libre et équitable à l'information sur Internet et comment allez-vous faire pour que les entreprises de télécommunication ne favorisent pas certaines formes d'accès à Internet ?

Question pour John McCain : Dans l'une de vos déclaration de campagne, vous avez dit que vous préserveriez Internet de « réglementations inutiles ». Dans votre programme, dont la partie technologie vient d'être publiée, vous n'exprimez pas clairement votre soutien aux règles de neutralité sur Internet et estimez au contraire que les règles du marché libre corrigeraient les disparités d'accès à l'information résultant d'un système Internet à deux vitesses.

Pensez-vous que la liberté de concurrence permettra d'éviter un tel système, qui favorise les sociétés assez riches pour se le payer ? Plus précisément, si vous êtes élu, comment allez-vous garantir que l'accès à Internet à un tarif raisonnable, auquel ont droit équitablement et librement les utilisateurs, ne sera pas remis en question par des relations préférentielles avec les entreprises de télécommunication ?

RESPONSABILITE DES ENTREPRISES DU DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les entreprises américaines et occidentales du secteur d'Internet et des télécommunications ont été par le passé accusées de collaborer avec les censeurs des régimes répressifs vis-à-vis d'Internet et de nuire à la libre circulation de l'information en ligne.

En avril 2005, le journaliste chinois Shi Tao a été condamné à dix ans de prison pour « divulgation de secrets d'Etat ». Il avait simplement utilisé son compte Yahoo! pour envoyer les pages d'un site étranger qui reproduisait une circulaire du gouvernement chinois datant de 2004 et avertissant les journalistes de ne pas couvrir le prochain anniversaire des événements de la place Tiananmen.

Les autorités chinoises ont demandé à Yahoo! de lui fournir les renseignements personnels figurant sur le compte de M. Tao. Prétextant l'obligation de se conformer à la législation chinoise, Yahoo! a obéi, au mépris des normes et règles internationales relatives aux droits humains. Ces informations ont été utilisées contre M. Tao lors de son procès.

Reporters sans frontières soutient depuis le début le GOFA (*Global Online Freedom Act*). Introduite en février 2006 par Chris Smith, représentant du New Jersey, cette loi relative à la liberté sur Internet protégerait les sociétés américaines se consacrant aux technologies de l'information contre l'obligation de collaborer avec les régimes répressifs.

Le GOFA empêcherait les gouvernements répressifs (ceux qui punissent les dissidents et les militants des droits humains exerçant leur liberté d'expression sur Internet) d'accéder aux données personnelles par le biais de ces sociétés américaines. Il interdirait à celles-ci de localiser les serveurs contenant ces données et de fournir des informations permettant d'identifier les utilisateurs, sauf en cas d'application légitime de la loi, à la discrétion du Ministère américain de la justice. Les sociétés américaines devraient en outre faire preuve de

transparence et donner des informations sur le type de censure qu'elles emploient à un Bureau de la liberté sur Internet dans le monde, composé de membres de plusieurs agences, dont la mission serait de définir la politique américaine de défense de la libre circulation de l'information sur Internet et d'en surveiller les violations. Un rapport sur la faisabilité d'un contrôle des exportations serait réalisé. La proposition de loi défend également l'idée d'un code de conduite à mettre en œuvre sur la base du volontariat par les sociétés travaillant dans des pays répressifs.

Le GOFA a été approuvé par la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants en octobre 2007 et attend à présent d'être votée. Le gouvernement Bush s'est opposé à ce projet.

Question : Si vous êtes élu à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, accepterez-vous de soutenir le GOFA et de vous positionner publiquement en faveur d'un engagement éthique des sociétés du secteur des nouvelles technologies travaillant dans des pays ne respectant pas la liberté d'expression ?

ACCES A L'INFORMATION ET LOI RELATIVE A LA LIBERTE D'INFORMATION

En décembre 2007, le président Bush a promulgué les amendements à la loi relative à la liberté de l'information, qui facilitent l'accès aux documents du gouvernement de manière à ce qu'ils soient plus accessibles et mis à disposition de manière appropriée.

L'approbation de ces amendements survient cependant alors que le gouvernement a déjà contourné le droit d'accès aux documents fédéraux, l'exemple le plus connu étant la destruction par la CIA de vidéos montrant des actes de torture sur des individus suspectés de « terrorisme ». L'existence même de la prison de Guantanamo, véritable scandale juridique et humanitaire, a terni l'image des Etats-Unis et sa crédibilité à l'étranger. Le caméraman d'*Al-Jazira* Sami al-Haj a été libéré en mai 2008, après six ans de détention sans aucune preuve de culpabilité de quoi que ce soit.

Reporters sans frontières salue l'approbation des amendements de la loi. L'organisation de défense de la liberté de la presse est néanmoins déçue que le gouvernement ait retardé une décision à ce sujet tout en dissimulant des informations au public. Elle s'étonne également de la mesure prise, quelques semaines seulement après l'approbation des amendements, par le gouvernement Bush qui a retiré aux Archives nationales le financement du Bureau des services de l'information du gouvernement (créé pour répondre aux demandes formulées dans le cadre de la loi relative à la liberté de l'information) pour le confier au Ministère de la justice. Le transfert de la responsabilité de la divulgation des informations gouvernementales des Archives nationales à l'agence fédérale chargée de régler les litiges liés à la liberté d'information constitue un conflit d'intérêt et jette un doute sur les promesses de transparence du gouvernement.

Le climat de cachotterie dans lequel le gouvernement a mené tant d'opérations a sérieusement entamé la confiance du public dans les services exécutifs de la présidence. Depuis sept ans, il s'est donné encore davantage de moyens de retenir l'information, au nom de la « sécurité nationale ». Même des administrations moins politiquement sensibles comme le ministère de la Santé ont été gratifiés de pouvoirs supplémentaires pour éviter la publication de leurs travaux. Le refus du président Bush, au nom du privilège de l'exécutif, de publier des documents et des informations demandées par le Congrès, ainsi que les journalistes, et jugées comme appartenant au domaine public par les tribunaux a empêché les citoyens de tenir le gouvernement responsable de décisions graves liées aux questions intérieures et étrangères, notamment la guerre contre le terrorisme.

La guerre contre le terrorisme, à l'intérieur des frontières comme à l'extérieur, ne justifie pas le secret excessif dont fait preuve le gouvernement ni la rétention illégale de l'information. C'est en temps de conflit que les citoyens ont le plus besoin d'être informés.

Question : Maintenant que la loi relative à la liberté de l'information a été approuvée par le président Bush, comment allez-vous assurer sa mise en œuvre ?

UNE ELECTION HISTORIQUE

Cette élection présidentielle historique, qui a fait du changement un thème central des campagnes des deux candidats, est l'occasion ou jamais de renforcer le rôle crucial qu'une presse libre joue aux Etats-Unis. Ces dernières années ont montré que, même dans ce pays qui se félicite de son avance dans le domaine des libertés individuelles et de la presse, de tels acquis restent fragiles si l'on ne fait pas preuve de vigilance, si l'on ne continue pas à les défendre. En prenant une position ferme sur ce principe, et en assurant aux Américains que la liberté de la presse sera totalement garantie sous votre gouvernement, vous avez la possibilité de donner l'exemple au reste du monde en faisant des Etats-Unis le promoteur d'un pilier indispensable de tout régime démocratique.

Reporters sans frontières, les journalistes des Etats-Unis et du monde entier, ainsi que le peuple américain, attendent avec impatience la réponse à ces questions.